COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 18 février 2022

COVID-19 EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTE :

Ralentissement de la dynamique épidémique en région

L’épidémie est toujours largement présente sur le territoire régional, bien que la situation continue de s’améliorer. L’application des mesures préventives et l’implication dans la vaccination sont importantes pour garder le cap.

Les indicateurs épidémiologiques continuent à baisser malgré une circulation virale toujours forte en Bourgogne-Franche-Comté. Le taux d’incidence en population générale s’établit à 1258. Le taux de positivité des tests amorce une décroissance mais dépasse toujours les 30%. Ces signaux restent très élevés.



Dose de rappel et passe sanitaire

Depuis le 15 février, la dose de rappel doit être réalisée dans un délai de 4 mois après la seconde injection afin de conserver la validité de son passe vaccinal. Cette mesure s’applique aux personnes de plus de 18 ans et 1 mois, les personnes de 16 et 17 ans n’ayant pas l’obligation de faire leur rappel pour conserver leur passe vaccinal, même s’il est fortement recommandé pour des raisons sanitaires.

La désactivation d’un passe vaccinal est réversible : les personnes concernées peuvent le réactiver en réalisant leur dose de rappel. Qui plus est, les rendez-vous et les doses sont très largement disponibles, et cela va encore être le cas dans les prochaines semaines.

Au-delà de garder son passe actif, il est surtout important de faire son rappel car la vaccination protège des formes graves de Covid et le rappel contribue à maintenir cette protection.

**Tension hospitalière**

Les hôpitaux de la région demeurent sous pression, avec un grand nombre de personnes hospitalisées pour motif Covid ou virus hivernaux.

Depuis le début de l’épidémie, 5 834 personnes sont décédées à l’hôpital (+68 depuis la semaine dernière) et 2 398 en établissements médico-sociaux.